

DEBAT PUBLIC AQUA DOMITIA

Cahier d'acteur ou contribution

Proposé par :

Michel ANGLES
10 rue Aimé Jacquerod 30000 NIMES
Syndicaliste du Syndicat Général de l'Agroalimentaire pour le Gard et la Lozère –
FGA / CFDT

Le 17 juin 2011 à Fabrègues, le Président du Conseil Régional du Languedoc-Roussillon a inauguré la pose du premier tuyau d'Aqua Domitia (Revue de la région N°8 – juillet Août 2011) ceci malgré les premières observations issues de la consultation du public en amont du débat public, qui s'ouvre maintenant.

Dès que j'ai eu connaissance du projet, j'ai procédé à des rapprochements puis des recoupements d'informations en liaison avec la source d'approvisionnement future d'Aqua Domitia.

LE RHONE

1. La qualité de son eau

Elle est altérée par les radionucléides rejetés par l'INBS de Marcoule (30) essentiellement, c'est du Tritium. Les quantités annuelles sont conséquentes : exprimées en giga becquerel cela nous donne :

En 2006 – 16 500 GBq,

En 2007 – 15 800 GBq

En 2008 - 34 419 GBq

En 2009 – 41 000 GBq !

Pour l'année 2010, 80 300 GBq issus de Marcoule.

Or il apparaît très clairement que le risque lié au Tritium avait été sous estimé (cf Livre Blanc du Tritium de l'ASN). Les chiffres cités sont extraits des rapports annuels du CEA.

- Dans l'avenir, ITER Cadarache deviendra le contributeur de Tritium !
- Les rejets accidentels liés au nucléaire sont à considérer et les sites à risques sont nombreux : les centrales classiques et leurs annexes, les autres installations telles que Pierrelatte, Marcoule, Grenoble, Cadarache..., je vous rappelle l'incident de juillet 2008 quand SOCATRI « avait envoyé » dans la nature 74 kg d'Uranium, qui ont fini leur course dans le Rhône.
- Nous avons aussi les installations spécialisées ou de proximité recevant les déchets radioactifs dans l'axe du fleuve (cf. les extraits de cartes situant tout cela).
- D'autres pollutions, quasi permanentes ou ponctuelles peuvent intervenir selon les circonstances :

Ce sont les PCB, les métaux lourds, les pesticides, les rejets industriels, divers toxiques et produits phytosanitaires ou ménagers et même les médicaments.

Dans la partie basse du Rhône il y a une couche de sédiments, contenant ce qui est cité, dont l'épaisseur avoisine quatre à cinq mètres. Les berges sont aussi concernées, car tous ces polluants s'y sont aussi déposés.

- Les crues du Rhône, par érosion ou affouillement du lit du fleuve, active et dissémine ces polluants.
- Et en cas de trop faible débit du Rhône, est ce que la CNR ne serait-elle pas amenée à procéder à des dragages, afin de conserver la navigabilité ?

Il faut enfin noter que le canal BRL circule à ciel ouvert sur de nombreux kilomètres au sein des exploitations agricoles et de ce fait collecte au gré des traitements des quantités (non mesurées) de pesticides et produits phytosanitaires.

2 Garantie d'un approvisionnement régulier du réseau Aqua Domitia

Cette garantie bute sur DEUX POINTS vérifiables :

- l'affaiblissement constant du réservoir alpin en quantité de neige et glace.

Presse et médias et autres sources scientifiques restituent la situation et établissent des projections sur l'avenir. Il serait intéressant que BRL ou la CNR nous donnent l'image du débit du Rhône tous les 15 jours de Mars à Août 2011 et qu'EDF nous donne la situation des principaux barrages hydroélectriques à fin Août 2011 (Serre-Ponçon, Montcenis, Grand-maison, Roseland, les barrages sur le Drac ...) et qu'elle est la place de ces installations dans un positionnement d'ULTIME réserve pour le refroidissement des centrales nucléaires (il faut 40 m³ seconde par réacteur et il y en a 14 à refroidir !) sans compter les installations annexes (piscines de refroidissement de combustibles usés, autres installations avec ou sans déchets.°

Un fleuve, proche de nous, issu des Alpes du Sud, le Pô, nous donne probablement l'image de ce que le Rhône sera dans un futur proche.

Le deuxième point à développer concerne l'ALTIMETRIE du Rhône au point de pompage en amont de la station Aristide Dumont à Bellegarde-Pichegu.

- Nous ne sommes qu'à DEUX METRES, il faut impérativement mettre en adéquation la situation du fleuve en faible débit ET la remontée des eaux de la mer. Certains de nos riziculteurs utilisant l'eau du Rhône ont eu, fin Mai – début Juin, une bien mauvaise surprise...l'eau du Rhône était salée !

J'en viens maintenant aux RISQUES encourus par la Région ou par l'exploitant du réseau Aqua Domitia.

1 Le risque juridique

Tous les éléments cités précédemment sont à considérer si des eaux contaminées étaient distribuées et affectaient les populations consommatrices sur le plan santé :

- Il ne faut pas négliger la forte tendance à une judiciarisation des préjudices.
- Dans un proche avenir les possibilités d'actions collectives en justice vont devenir possibles.

2 Le risque image *notoriété, terroir, qualité*

De gros investissements ont été fait et se poursuivent pour valoriser nos produits Languedoc Roussillon en Agriculture : « Sud de France » « Made in Languedoc Roussillon ».

Selon l'incident, l'accident, révélé au public et nous savons que tout va très vite aujourd'hui dans l'information... même si c'est une simple suspicion, ou un doute : TOUS les efforts de la Région peuvent être anéantis.

Mes conclusions :

Ne faut-il pas prévoir un moyen de contrôle permanent des contaminants ou polluants avant l'admission de l'eau dans le réseau Aqua Domitia : avant la station de pompage Pichegu / Bellegarde ? à Montpellier ?

Ne devrait-on pas envisager un stockage annexe conséquent, pouvant suppléer aux périodes où le pompage serait interrompu ?

Est-ce que la faisabilité d'un captage / stockage sur le pied mont Cévenol, pour les eaux issues du Vidourle, Hérault, Orb, Aude a été envisagée et étudiée ?
